

" A L'EBENE "

Société par Actions Simplifiée
au capital de 250.000F.

78 rue de la Croix Nivert
75015 Paris

R.C.S. PARIS 2001 B 9582

2001 39582
50357

DECISION COLLECTIVE DES ACTIONNAIRES

AA 27.07.01 - OG.

Le 27 Juillet 2001

Les Actionnaires de la Société se sont réunis au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents :

. **Madame Ndeye Seynabou GUEYE épouse JOSELZON**

. **et Monsieur Michel ARTAUD,**

Seuls Actionnaires composant ensemble l'intégralité du capital social.

Monsieur Michel ARTAUD Président de la Société préside la réunion.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion savoir la désignation d'un Directeur Général de la Société.

Après que le Président ait fait un exposé afférent, diverses observations sont échangées.
Personne ne prenant plus la parole, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

Première résolution

Les Actionnaires décident de désigner en qualité de Directeur Général de la Société **Madame Ndeye Seynabou GUEYE épouse JOSELZON** pour une durée d'une année.

Seconde résolution

Les Actionnaires donnent tous pouvoirs au Président de la Société pour accomplir toutes les formalités légales afférentes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De ce que dessus est dressé le présent procès verbal signé après lecture.

